

Annexe 14

Résolutions

Municipalité de
ST-JEAN-DE-DIEU

Extrait du Procès-Verbal

ou

Copie de résolution

Municipalité de
Saint-Jean-de-Dieu

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	
DIRECTION TERRITORIALE	
63-65	
16 NOV. 2012	
✓ PROJETS	
✓ GESTION	
PERSONNEL	
Dossier	
REBUT	
du 5 novembre 2012	

À une séance ordinaire du Conseil de la

Municipalité de **Saint-Jean-de-Dieu**.

tenue le 5 novembre 2012 et à laquelle étaient présents

le maire, **Monsieur Jean-Marie Côté**

la conseillère : **Rita Lévesque**

et les conseillers suivants : **Gervais Talbot**

Frédéric Bastille

Stéphane Rioux, siège no 3

Stéphane Rioux, siège no 6

ainsi que la secrétaire administrative, **Monelle Dancause**

RÉS 2012-267

Sécurité de la route régionale 293

CONSIDÉRANT QU'au printemps 2005 la MRC des Basques et ses municipalités du territoire touchés par la route régionale 293, soit Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément, priorisaient par résolution l'amélioration du secteur des quatre courbes de la route 293 (à la hauteur de la carrière Gervais Dubé et du 3e rang de Notre-Dame-des-Neiges) ;

CONSIDÉRANT QUE dans ces résolutions on mentionnait entre autres :

✓ - que la route régionale 293 présente à des endroits des lacunes sérieuses sur le plan de la sécurité de ses usagers ;

- que la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata (...) ;

- qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293 a été formé en 2005 en collaboration avec la MRC des Basques, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu, la Jeune Chambre des Basques (...) ; ✓

- que ce comité de suivi recommande unanimement que la région des Basques priorise maintenant pour la route 293 le secteur des quatre courbes successives à Notre-Dame-des-Neiges (près de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang Est et Ouest) car :

- Il s'agit du secteur le plus dangereux pour les usagers [note : pour la période entre 1990 et 2003, 46 accidents y furent officiellement déclarés, dont 5 furent avec blessés graves ou décès ; de nombreux autres accidents graves s'y sont également produits avant cette période ; le secteur détient un des plus haut taux de traumatisme du Bas-Saint-laurent] ;

- En particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente augmentent le niveau de risque d'accidents tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules ;

- Le redressement de la route (...) donnera une sécurité certaine aux usagers, en plus de rendre cette route régionale plus fonctionnelle et plus courte de près de 650 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu; ✓

CONSIDÉRANT les engagements passés du ministère des Transports à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population et que, pourtant, il semble que le dossier ne bouge pas depuis plus d'un an;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Gervais Talbot

Et adopté à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu:

- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;

- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20 ; ✓

- demande une rencontre rapide avec le directeur régional du ministère des Transports pour rappeler la position de la MRC et les engagements du ministère.

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

(Signé) Stéphane Rioux,
conseiller au siège n° 6

(Signé) Jean-Marie Côté,
maire

COPIE CERTIFIÉE, LE 13 NOVEMBRE 2012

Jean-Marie Côté

MAIRE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

4, 2^e rang Centre
Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 4K0
Téléphone : 418-851-3009
Télécopieur : 418-851-3169
admin@notredamedesneiges.qc.ca

Le 19 avril 2013

Ministère des Transports du Québec - Direction régionale du Bas-St-Laurent
92, 2^e rue Ouest, bureau 101
Rimouski (Québec) G5L 8E6

V/Référence : Projet 154-86-0130

Objet : Résolution 04.2013.58 / reconstruction de la route 293

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION TERRITORIALE 63-65	
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECTION	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> INV. ET PLANS	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> PROJETS	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> GESTION	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PERSONNEL	<input type="checkbox"/>
25 AVR. 2013	
Dossier	
RÉPUT	

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a adopté la résolution numéro 04.2013.58 lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril dernier concernant la reconstruction de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges. Ainsi, nous réitérons les points suivants à savoir que la municipalité :

- appuie le scénario B d'amélioration de la route 293 en raison des nombreux avantages qu'il représente, notamment sur le plan de la sécurité des usagers de la route, de la faisabilité technique et de la qualité de vie;
- insiste sur l'importance d'assurer un approvisionnement en eau potable aux résidents voisins du projet;
- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au MTQ de faire de même dans sa programmation à court terme;
- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20.

Vous comprendrez que l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans notre milieu.

Nous espérons que vous donnerez suite à la réalisation de ce projet à court terme et nous vous prions d'accepter Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.


Pascale Rioux

Directrice générale et secrétaire-trésorière

p.j. résolution

c.c. M. Bertin Denis, préfet — MRC les Basques

Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 8 avril 2013 à 19h30, au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles.

Formant quorum. Présents : Monsieur Jean Marie Lafrance, maire; Messieurs Jean-Paul Rioux, Robert Forest, Gaston Rioux, Alain Théberge et Mesdames Carmen Nicole et Nancy Lafond.

Résolution 04.2013.58 Appui par résolution pour approuver le tracé B de réalisation de la Route 293 présenté par le MTQ

Considérant que depuis plusieurs années la MRC des Basques priorise l'amélioration de la sécurité du secteur des quatre courbes successives de la route régionale 293 à Notre-Dame-des-Neiges, lequel secteur détient un des plus haut taux de traumatisme du Bas-Saint-Laurent : en effet, au moins six personnes y sont décédés accidentellement et plus d'une centaine d'accidents, parfois graves, y sont survenus;

Considérant que ce secteur de la route 293 présente des lacunes importantes sur le plan de la sécurité, en particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente créent un niveau élevé de risque d'accidents tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules ;

Considérant qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293, formé en 2005 en collaboration avec la MRC, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu et la Jeune Chambre des Basques, recommandait unanimement que la région des Basques priorise pour la route 293 le secteur en question situé à Notre-Dame-des-Neiges;

Considérant que l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

Considérant qu'en juin 2008 le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC était en faveur d'un tracé amélioré car «cela permettrait de sauver des vies»;

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) s'est engagé à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population par le passé;

Considérant que le MTQ a consulté la population le 12 décembre 2012 au sujet de l'amélioration de la sécurité de cette portion de la route 293 et qu'il a présenté divers scénarios de tracé pour y améliorer la sécurité;

Considérant que, selon le MTQ, le meilleur scénario (dénommé scénario B) se localiserait hors de la zone urbaine du 2^e Rang Centre, serait d'une longueur de 3,6 km dont 1,8 km de voie lente et représenterait un investissement d'environ 16,0 M\$; ce scénario aurait également les caractéristiques suivantes :

- Courbes horizontales respectant les normes;
- Présence de courbes conformes permettant de réduire la vitesse tout en maintenant la fluidité;
- Trois intersections à angle de croisement sécuritaire;
- Circulation de transit hors de la zone urbaine : conflits d'usage éliminés (sécurité) et amélioration de la qualité de vie (sonore, véhicules lourds);
- Déblais et remblais équilibrés;
- Effet potentiel sur les puits d'eau potable;

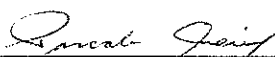
Considérant que ce scénario (scénario B) a fait l'unanimité de la population présente à la rencontre de consultation du 12 décembre 2012;

Considérant que la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata en passant par Saint-Jean-de-Dieu et que le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est d'accord avec l'opportunité d'améliorer le tracé de cette portion de la route 293 ;

Pour ces motifs, sur une proposition de madame Carmen Nicole, il est unanimement résolu par les conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges :

- appuie ledit scénario B d'amélioration de la route 293 en raison des nombreux avantages qu'il représente, notamment sur le plan de la sécurité des usagers de la route, de la faisabilité technique et de la qualité de vie;
- insiste sur l'importance d'assurer un approvisionnement en eau potable aux résidents voisins du projet;
- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au MTQ de faire de même dans sa programmation à court terme;
- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20;
- achemine la présente résolution à la Direction régionale du MTQ à Rimouski et à la MRC des Basques.

Vraie copie certifiée conforme.



Pascale Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2012

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 19 décembre 2012 au Centre municipal de Saint-Mathieu-de-Rioux à 19 h 30 sont présents :

M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Roger Rioux	maire de Saint-Guy
M. Jean-Marie Côté	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Jean-Marie Lafrance	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jérôme Rouleau	maire de Saint-Simon

Sont absents :

M. Richard April	maire de Saint-Clément
Mme Diane Marquis	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général M. Patrice Blais est aussi présent.

LA RÉOLUTION SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE

2012-12-19-10.9

10.9 Sainte-Françoise : Résolution Route 293

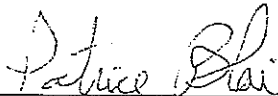
Sur une proposition de M. Jean-Marie Lafrance,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques appuie la résolution de Sainte-Françoise concernant la réfection de la route 293 et demande au Ministère des Transports du Québec de prioriser ces travaux au cours de la prochaine année.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Trois-Pistoles,
Le 6 février 2013


Patrice Blais, directeur général / Secrétaire-trésorier
MRC des Basques



Ville de Trois-Pistoles

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
OU COPIE DE RÉOLUTION

À une séance spéciale du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 21 janvier 2013 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

M. Réjean Rioux, conseiller,
M. Maurice Vaney, conseiller,
Mme Micheline Lepage, conseillère,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,
Mme Marie LeBlanc, conseillère.

M. Gilbert Larrivée, conseiller est absent.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Sont également présents Mme Cindy Lafrenière, greffière, et M. Marc Lemay, directeur général.

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

RÉSOLUTION # 12 485

SÉCURITÉ DE LA ROUTE 293

CONSIDÉRANT QU'au printemps 2005 la MRC des Basques et les municipalités du territoire touchées par la route régionale 293, soit Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément, priorisaient par résolution l'amélioration du secteur des quatre courbes de la route 293 (à la hauteur de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang de Notre-Dame-des-Neiges);

CONSIDÉRANT QUE dans ces résolutions on mentionnait entre autres :

- que la route régionale 293 présente, à certains endroits, des lacunes sérieuses sur le plan de la sécurité de ses usagers;
- que la route régionale 293 est un axe routier important pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata (...);
- qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293 a été formé en 2005 en collaboration avec la MRC des Basques, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu, la Jeune Chambre des Basques (...);
- que ce comité de suivi recommande unanimement que la région des Basques priorise maintenant pour la route 293 le secteur des quatre courbes successives à Notre-Dame-des-Neiges (près de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang Est et Ouest) car :

CONSIDÉRANT QUE l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles rappelle qu'il priorise l'amélioration de ce secteur de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;

ADOPTÉE

Vraie copie certifiée

**Cindy Lafrenière, avocate
Greffière**



Extrait du Procès-Verbal,
ou
Copie de Résolution

Municipalité de Sainte-Françoise

À la séance ordinaire du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Françoise
le 13 novembre 2012 et à laquelle étaient présents son honneur
Le maire M. Simon Lavoie

Et les conseillers (ères) suivants : Marie-Claude Larrivée
Jean-Yves Belzile
Aline Rouleau
Daniel Dubé

Absent : José-Carl St-Jean
Carol Rioux

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

La directrice générale sec. très. g.m.a1. est aussi présente

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION TERRITORIALE 63-65		VOIR	VU
<input checked="" type="checkbox"/> DIRECTION	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> INV. ET PLANS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PROJETS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> GESTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PERSONNEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20 NOV. 2012		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dossier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REBUT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

159-12
SÉCURITÉ DE LA ROUTE RÉGIONALE 293

Considérant qu'au printemps 2005 la MRC des Basques et ses municipalités du territoire touchés par la route régionale 293, soit Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément, priorisaient par résolution l'amélioration du secteur des quatre courbes de la route 293 (à la hauteur de la carrière Gervais Dubé et du 3e rang de Notre-Dame-des-Neiges);

Considérant que dans ces résolutions on mentionnait entre autres :

- que la route régionale 293 présente à des endroits des lacunes sérieuses sur le plan de la sécurité de ses usagers;
- que la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata (...);
- qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293 a été formé en 2005 en collaboration avec la MRC des Basques, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu, la Jeune Chambre des Basques (...);

- que ce comité de suivi recommande unanimement que la région des Basques priorise maintenant pour la route 293 le secteur des quatre courbes successives à Notre-Dame-des-Neiges (près de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang Est et Ouest) car :

- Il s'agit du secteur le plus dangereux pour les usagers [note : pour la période entre 1990 et 2003, 46 accidents y furent officiellement déclarés, dont 5 furent avec blessés graves ou décès ; de nombreux autres accidents graves s'y sont également produits avant cette période ; le secteur détient un des plus hauts taux de traumatisme du Bas-Saint-Laurent] ;

- En particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente augmentent le niveau de risque d'accident tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules ;

- Le redressement de la route (...) donnera une sécurité certaine aux usagers, en plus de rendre cette route régionale plus fonctionnelle et plus courte de près de 650 mètres ;

Considérant que l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

Considérant les engagements passés du ministère des Transports à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population et que, pourtant, il semble que le dossier ne bouge pas depuis plus d'un an;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Aline Rouleau et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Sainte-Françoise :

- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;

✓ - souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20 ;

-demande une rencontre rapide avec le directeur régional du ministère des Transports pour rappeler la position de la MRC et les engagements du ministère.

Copie conforme certifiée
19 novembre 2012

Véronique Perreault
directrice générale sec.-trés., g.m.a1.

Sous réserve de l'approbation du procès-verbal à une séance subséquente.



CHAMBRE DE COMMERCE
DE ST-JEAN-DE-DIEU
32, Principale Sud
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0

154-86-0130

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION TERRITORIALE
31-33

VOIR	VU	VOIR	VU
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DIRECTION	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
REV. ET PLANS	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
PROJETS	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GESTION	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PERSONNEL	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
LIAISONS	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

21 DEC. 2012

Dossier
REBUT

JPL
Louis B.

Ministère des Transports

Direction du Bas-St-Laurent, Gaspésie, îles-de-la madeleine

92, 2^e rue Ouest

Rimouski

Objet : Projet de reconstruction route 293

St-Jean-de-Dieu, le 17 décembre 2012

Monsieur,

Lors de l'assemblée des administrateurs de la Chambre de Commerce de St-Jean-de-Dieu tenue le 16 décembre, dont 11 membres étaient présents.

Il a été proposé par M. Réjean Ouellet, secondé par Mme Servanne D'Auteuil et adopté à l'unanimité que la Chambre de Commerce de St-Jean-de-Dieu donne son appui pour le scénario B présenté lors de la consultation publique du 12 décembre pour la reconstruction de la route 293 dans la municipalité de Notre-Dame-Des-Neiges.

Les administrateurs félicitent les personnes responsables de ce beau projet qui sauvera des vies lorsqu'il sera réalisé.

Bien à vous.


Vital Ouellet, Président

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 9 octobre 2012 à 19h30, au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Formant quorum.

Présents :

Monsieur Jean Marie Lafrance, maire;
Messieurs Jean-Paul Rioux, Robert Forest, Alain Théberge et Gaston Rioux, conseillers

Résolution 10.2012.112

Résolution d'appui amélioration de la route 293

Considérant qu'au printemps 2005 la MRC des Basques et ses municipalités du territoire touché par la route régionale 293, soit Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Clément, priorisaient par résolution l'amélioration du secteur des quatre courbes de la route 293 (à la hauteur de la carrière « Gervais Dubé Inc. » et du 3^e rang de Notre-Dame-des-Neiges);

Considérant que dans ces résolutions on mentionnait, entre autres :

- que la route régionale 293 présente à des endroits des lacunes sérieuses sur le plan de la sécurité de ses usagers;
- que la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata (...);
- qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293 a été formé en 2005 en collaboration avec la MRC des Basques, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu, la Jeune Chambre des Basques (...);
- que ce comité de suivi recommande unanimement que la région des Basques priorise maintenant pour la route 293 le secteur des quatre courbes successives à Notre-Dame-des-Neiges (près de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang Est et Ouest) car :
- Il s'agit du secteur le plus dangereux pour les usagers [note : pour la période entre 1990 et 2003, 46 accidents y furent officiellement déclarés, dont 5 furent avec blessés graves ou décès ; de nombreux autres accidents graves s'y sont également produits avant cette période ; le secteur détient un des plus haut taux de traumatisme du Bas-Saint-Laurent] ;
- En particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente augmentent le niveau de risque d'accidents tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules ;
- Le redressement de la route (...) donnera une sécurité certaine aux usagers, en plus de rendre cette route régionale plus fonctionnelle et plus courte de près de 650 mètres ;

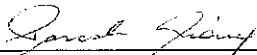
Considérant que l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

Considérant les engagements passés du ministère des Transports à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population et que, pourtant, il semble que le dossier ne bouge pas depuis plus d'un an;

Pour ces motifs, sur une proposition de monsieur Gaston Rioux il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges :

- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;
- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20 ;
- ✓ -demande une rencontre rapide avec le directeur régional du ministère des Transports du Québec pour rappeler la position de la MRC des Basques et les engagements ministériels.

Vraie copie certifiée conforme.



Pascale Rioux

Directrice générale et secrétaire-trésorière

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012**

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 26 septembre 2012 à la salle du Conseil de Saint-Guy à 19 h 30 sont présents :

M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Noël Bolduc	maire suppléant de Saint-Guy
M. Jean-Marie Côté	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Réal Côté	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Jean-Marie Lafrance	maire de Notre-Dame-des-Neiges
Mme Johanne Rioux	maire suppléant de Saint-Médard
M. Richard April	maire de Saint-Clément

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général, M. Patrice Blais est aussi présent.

LA RÉOLUTION SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE

2012-09-26-11.3

11.3 Sécurité de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges

✓ **CONSIDÉRANT QUE** le 11 mai 2005 la MRC des Basques priorisait par résolution l'amélioration du secteur des quatre courbes de la route régionale 293 (à la hauteur de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang de Notre-Dame-des-Neiges);

CONSIDÉRANT QUE dans cette résolution la MRC mentionnait entre autres :

- que la route régionale 293 présente à des endroits des lacunes sérieuses sur le plan de la sécurité de ses usagers;
- que la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata (...);
- qu'un comité de suivi des améliorations de la route 293 a été formé en 2005 en collaboration avec la MRC des Basques, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu, la Jeune Chambre des Basques (...);
- que ce comité de suivi recommande unanimement que la région des Basques priorise maintenant pour la route 293 le secteur des quatre courbes successives à Notre-Dame-des-Neiges (près de la carrière Gervais Dubé et du 3^e rang Est et Ouest) car :
 - Il s'agit du secteur le plus dangereux pour les usagers (note : pour la période entre 1990 et 2003, 46 accidents y furent officiellement déclarés, dont 5 furent avec blessés graves ou décès; de nombreux autres accidents graves s'y sont également produits avant cette période; le secteur détient un des plus haut taux de traumatisme du Bas-Saint-Laurent).
 - En particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente augmentent le niveau de risque d'accidents tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules.
 - Le redressement de la route (...) donnera une sécurité certaine aux usagers, en plus de rendre cette route régionale plus fonctionnelle et plus courte de près de 650 mètres.

CONSIDÉRANT QUE l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est d'accord avec l'opportunité d'améliorer le tracé de cette portion de la route 293; le document mentionne depuis 2008 :

« En priorité, quatre courbes inutiles entre le 2^e rang et le 3^e rang de Notre-Dame-des-Neiges sont à enlever. La MRC des Basques demande que le tracé de cette route dans ce secteur soit amélioré rapidement. Ce secteur a déjà fait au moins six victimes, plusieurs blessés et de nombreuses pertes matérielles et sa correction est demandée depuis plus de 25 ans. En plus de cette importante dangerosité, cette sinuosité inutile diminue la consolidation de la région des Basques en scindant davantage les municipalités du littoral de celles du haut-pays. »;

CONSIDÉRANT QUE le 17 juin 2008 le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC des Basques a fait les commentaires suivants à la MRC et que ceux-ci ont été entérinés à nouveau le 26 août 2011 par le CCA :

« Les membres [du CCA] recommandent unanimement à la MRC d'appuyer un tracé amélioré de la route 293 entre les 2^e et 3^e de Notre-Dame-des-Neiges : cela permettrait de sauver des vies. Ils sont d'accord avec le fait que le tracé pourrait passer à l'ouest des résidences du 2^e rang Centre de Notre-Dame-des-Neiges (sur des terres agricoles), traverser la carrière à Gervais Dubé et traverser un peu en biais les terres agricoles situées entre la carrière et le 3^e rang. Six personnes sont déjà mortes dans les courbes de ce secteur et de nombreux accidents graves y sont arrivés. Cette situation doit cesser, c'est une question de sécurité publique selon les membres. »;

CONSIDÉRANT les engagements passés du ministère des Transports à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population et que, pourtant, il semble que le dossier ne bouge pas depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT les pouvoirs et les devoirs dévolus par la Loi à la MRC en matière de planification du transport terrestre, de localisation des infrastructures et d'interventions gouvernementales;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Marie Lafrance,
Il est unanimement résolu :

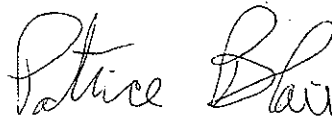
Que le Conseil de la MRC des Basques :

- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;
- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20;

|| demande une rencontre rapide avec le directeur régional du ministère des Transports pour rappeler la position de la MRC et les engagements du ministère.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Trois-Pistoles,
Le 5 octobre 2012



Patrice Blais, directeur général / Secrétaire-trésorier
MRC des Basques

N/B : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.